

**SEMAINE
EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
30 MAI – 5 JUIN**

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les activités humaines contribuent au changement climatique en ce qu'elles transforment l'atmosphère terrestre en modifiant les quantités de gaz à effet de serre. Le facteur causal le plus déterminant est la combustion des énergies fossiles qui dégage du dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Les gaz à effet de serre, ainsi que les aérosols, affectent le climat en altérant le rayonnement solaire entrant et le rayonnement infrarouge (thermique) sortant, qui font partie de l'équilibre énergétique de la Terre (Source GIEC).

À leur niveau, le rectorat et la chancellerie des universités de Paris accompagnent la transition énergétique et contribuent à lutter contre le changement climatique.

Depuis 2009, le rectorat de l'académie de Paris et la chancellerie des universités se sont dotés d'un « plan administration exemplaire » pour définir leurs stratégies sectorielles dans le domaine du développement durable et de l'éco-responsabilité, selon la circulaire du 3 décembre 2008 relative à l'exemplarité de l'État.

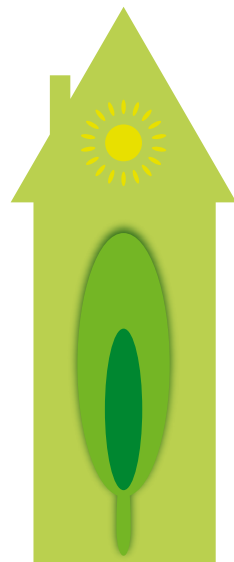


LE PLAN ADMINISTRATION EXEMPLAIRE (PAE)

Ce PAE se compose de six axes :

- 1 - les matériels de bureautique, les solutions d'impression, le papier et les fournitures de bureau,
- 2 - les vêtements, le mobilier, les bois et produits dérivés, les espaces verts et non bâtis,
- 3 - le nettoyage des locaux, la gestion des déchets,
- 4 - les voitures particulières, l'écoconduite, les déplacements,
- 5 - l'énergie et l'eau, l'éclairage, le bilan des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre,
- 6 - les achats socialement responsables, la responsabilité sociale de l'État.

BÂTIMENTS & ÉNERGIE



Chauffage : l'État a investi dans des travaux de modernisation du réseau de chauffage, ventilation et climatisation et a mis en place un dispositif de gestion technique du bâtiment (GTB) pour une régulation optimale de l'ensemble immobilier Sorbonne. Cette opération est un succès puisque de 2009 à 2014, les consommations de vapeur ont diminué de **22,3 %**.

Pour le site Gambetta, la consommation de gaz, énergie fossile émettrice de CO₂ a diminué de **25,8 %**.

En 2016, les services des sites Gambetta et Penaud emménagent dans un immeuble certifié norme HQE et doté d'un système de chauffage par « chaleur urbaine » éliminant les combustions d'énergie fossile directes (sur site).

Éclairage : le remplacement progressif des ampoules incandescentes par des ampoules basse-consommation se poursuit dans les bureaux, les parties communes des deux sites et le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Parallèlement, des systèmes d'allumage automatique sont installés dans les locaux adéquats.

Entre 2009 et 2014, les consommations en énergie électrique ont diminué de 6 % pour le site Gambetta, de 16,5 % pour le site Penaud mais ont augmenté de 7,6 % pour le site Sorbonne. Cette hausse s'explique principalement par l'amélioration de la qualité de l'air (centrale de traitement de l'air), l'acquisition de nouveaux équipements informatiques et les mises en conformité d'équipements de sécurité. Ces actions ont permis d'améliorer le confort et la sécurité des usagers mais ont eu un impact sensible sur les consommations d'électricité.

Eau : les sanitaires sont équipés de systèmes économes en eau (détection automatique, pressoir avec arrêt automatique). Des outils informatiques de gestion des fluides permettent une surveillance et une réactivité améliorée des éventuelles fuites d'eau.

Ainsi, entre 2009 et 2014, la consommation d'eau a diminué, de 12 % sur le site de Gambetta, de 13 % sur l'ensemble immobilier Sorbonne, soit de 12,7 % au total.

PARC AUTOMOBILE

Depuis 2009, le nombre de véhicules (rectorat et chancellerie) a **diminué de 32%**. La part des véhicules dotés d'un moteur à combustion d'énergie fossile diminue avec l'introduction de **véhicules électriques et hybrides** en 2014.



DÉCHETS

Le traitement des déchets et leur recyclage contribue à la transition énergétique en évitant les gaspillages d'énergie et de matière première.

Le tri sélectif introduit dans les services académiques de Gambetta et en Sorbonne depuis le 1^{er} avril 2010 est un succès.

De 2011 à 2014, pour les services de Gambetta et Penaud, le poids total des déchets a diminué de 15 %, celui des DIB (Déchets Industriels Banals) de 26 % quand celui des déchets de papier et carton a augmenté de 82 %.

Les personnels ont plus trié et mieux. Ces résultats encourageants mettent en lumière les efforts de tous.

En Sorbonne, la collecte des déchets recyclables s'est perfectionnée avec la mise en place d'une collecte en flux spécifique des déchets de papier de bureau. Cette collecte est assurée par une entreprise d'insertion et permet le recyclage du papier graphique de bureau en papier de même qualité. En 2014, 189 kilos de papier blanc ont ainsi été collectés évitant la consommation de 307 kilos de bois, 4,5 m³ d'eau, 566 kw/h d'énergie électrique et l'émission de 34 kilos de CO₂. Depuis 2014, un lombricomposteur est également mis à disposition des personnels.



ACHATS ÉCORESPONSABLES

Le rectorat de l'académie de Paris et la chancellerie des universités assurent une gestion responsable et citoyenne des achats en favorisant des produits ou des services plus respectueux de l'environnement et fabriqués dans des conditions de travail satisfaisantes.

Papier : Sur l'ensemble des sites, le papier utilisé est **100 % éco-labélisé « FSC »**. Entre 2009 et 2014, pour l'ensemble des sites, la consommation de papier a été diminuée de **5%**.



Fourniture de bureau : 87% des fournitures de bureau achetées disposent d'un écolabel.

Mobilier : 80% du mobilier acheté dispose d'un écolabel.



imprimé sur papier recyclable